



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
 Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 - 1800 Vilvoorde - Belgique
 TVA BE 0402.726.875 - RPM Bruxelles - BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 - BIC: GEBABEBB
 Rue Phocas Lejeune 11 - 5032 Gembloux - Belgique - tél: +32 81 432 611 - gembloux@vincotte.be

Personne à contacter : AUDRY MOREL, Electricité

- Nos coordonnées
 Rapport N° : GEM / 15 / 30627709 / 00 / FR / 000
 Réf. client : OTCGEM
 Réf. contrat : /

- Vos coordonnées
 Ref. : /

Rue des Thermes, 27
 7540 Kain(Tournai)
 Belgique

- Données d'intervention
 Lieu : Rue des Thermes 27 - 7540, Kain(Tournai)
 Date : 24/10/2018
 Effectuée par : AUDRY MOREL (5405)

**PROCES-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE ET/OU DE VISITE DE CONTROLE
 D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION**

15001

INSTALLATION

Nom : Habitation Prénom :
 Adresse : Rue des Thermes 27 CP: 7540 Commune : Kain
 Tél :

- Propriétaire ou gestionnaire
- Responsable de l'exécution du travail

Nom : Warny Prénom : Patrick
 N° carte d'identité : 592209571615, émise le 28/09/2015 à Tournai

- Type de local
 Unité d'habitation

BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)
- Art 271 : contrôle Vente
- Art 86
- Art 271 bis

CONCLUSION

- L'installation existante est conforme au Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE).
- Le dispositif différentiel général était plombé.
- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 24/10/2043.(*)

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Ing. J. Windey
 Directeur Général





CONTENU DE L'EXAMEN

- Contrôle visuel

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

- Mesures - tests

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 5,80 Ohm.
- Isolement général : 3,85 MOhm.
- Fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test.
- Boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut.

DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Données du distributeur

N° EAN :	EAN non communiqué
Compteur kWh n° :	28837976
Index jour :	24086
Index nuit :	22868
Protection branchement :	40 A

- Données de l'installation

Installation conçue pour une tension nominale de :	230 V
Courant nominal maximum :	63 A
Câble d'alimentation du tableau principal - type :	VOB
Câble d'alimentation du tableau principal - section :	2 X 16 mm ²
Type de prise de terre :	barres / piquets

- Description de l'installation

Dispositif différentiel général :	63 A / 300 mA
Nombre de tableaux :	2
Nombre de circuits terminaux :	17
Schéma(s) de position :	voir annexe(s)
Schéma(s) unifilaire(s) :	voir annexe(s)

INFRACTIONS - REMARQUES

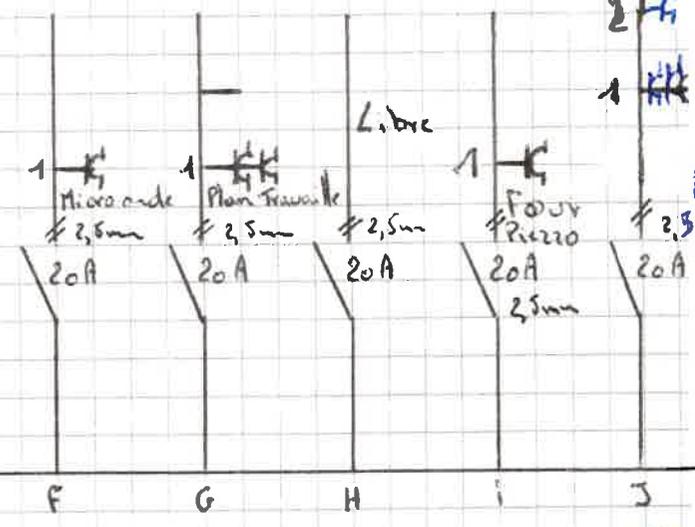
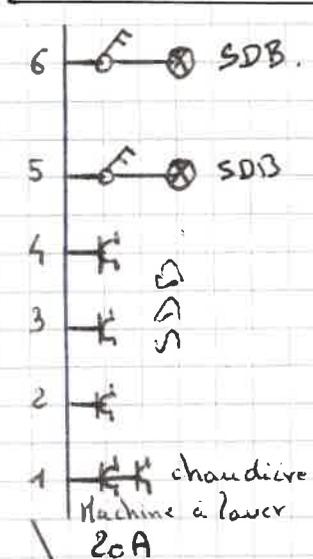
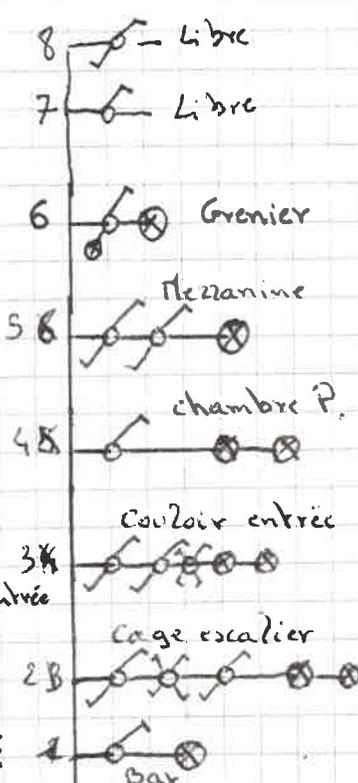
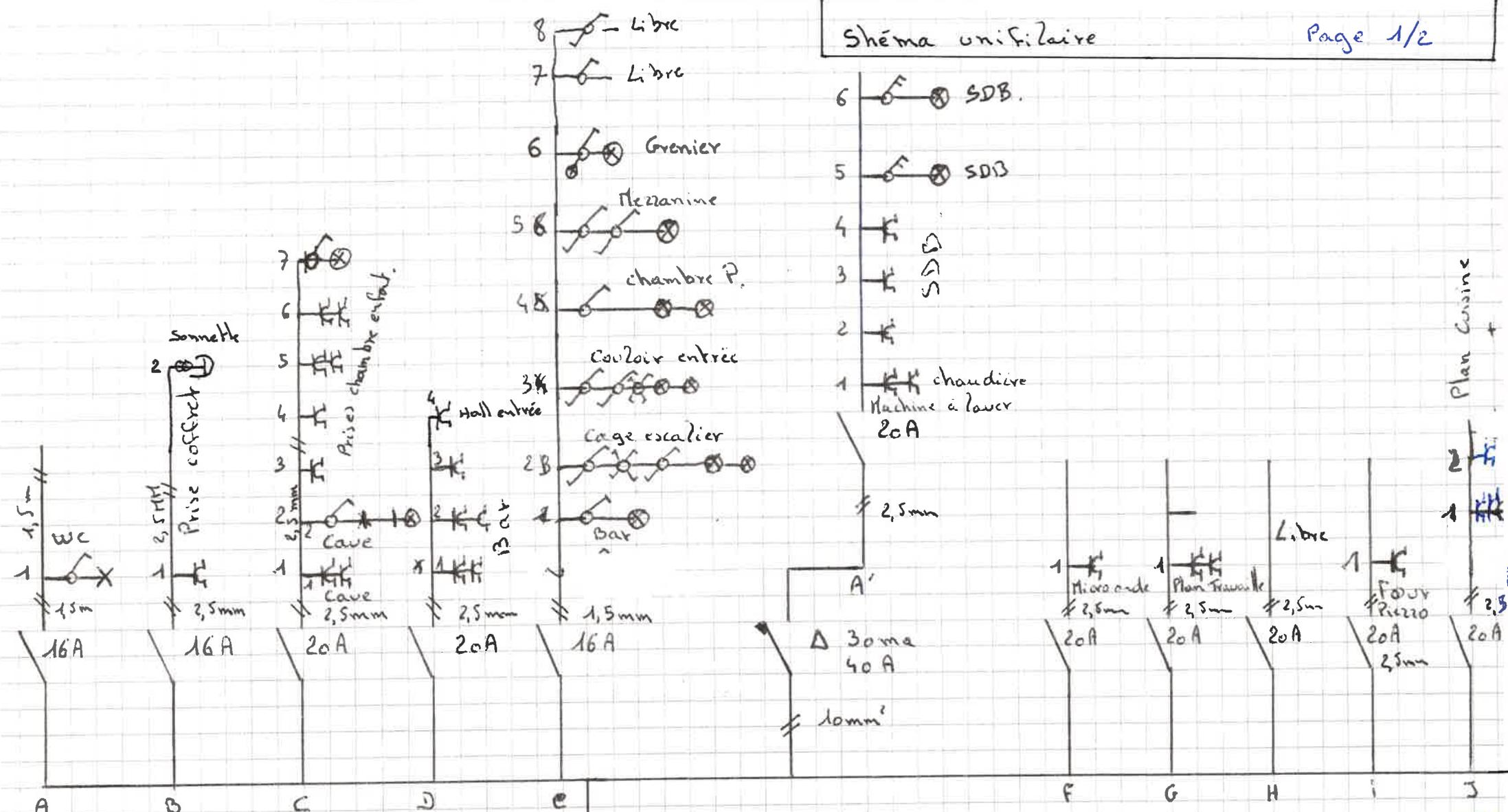
- Nouvelle installation

- Installation existante

R - O - F	Néant
-----------	-------

AUTRE(S) ANNEXE(S)

Néant



TD1

Δ 300 mA
63 A

2x 240 V 90 A
10mm²



Shéma unifilaire page 1/2

27 rue des thermes
7540 Hain

2x240V

Plan Cuisine +



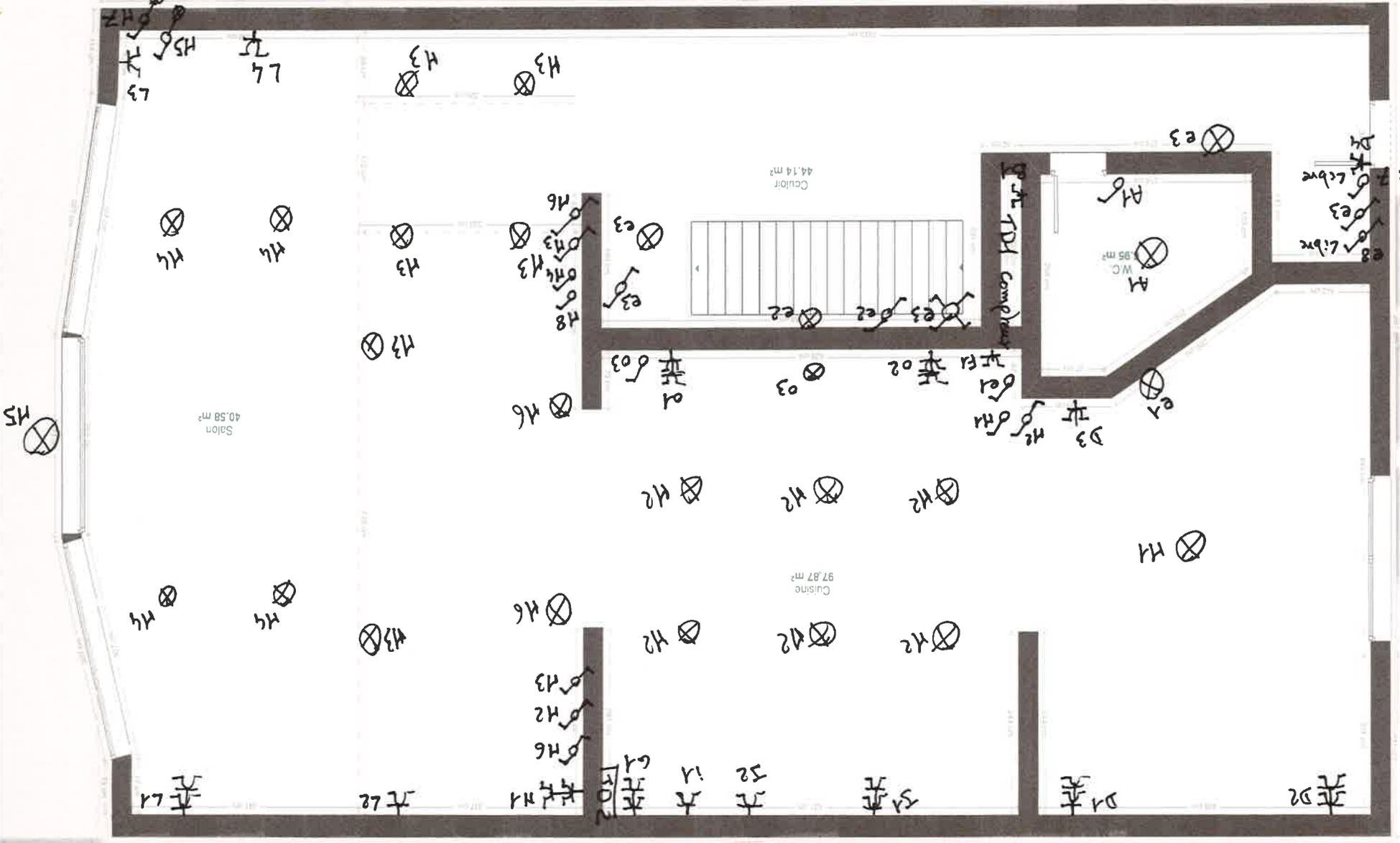
- 3D
- 2D



RDC



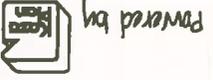
190M²

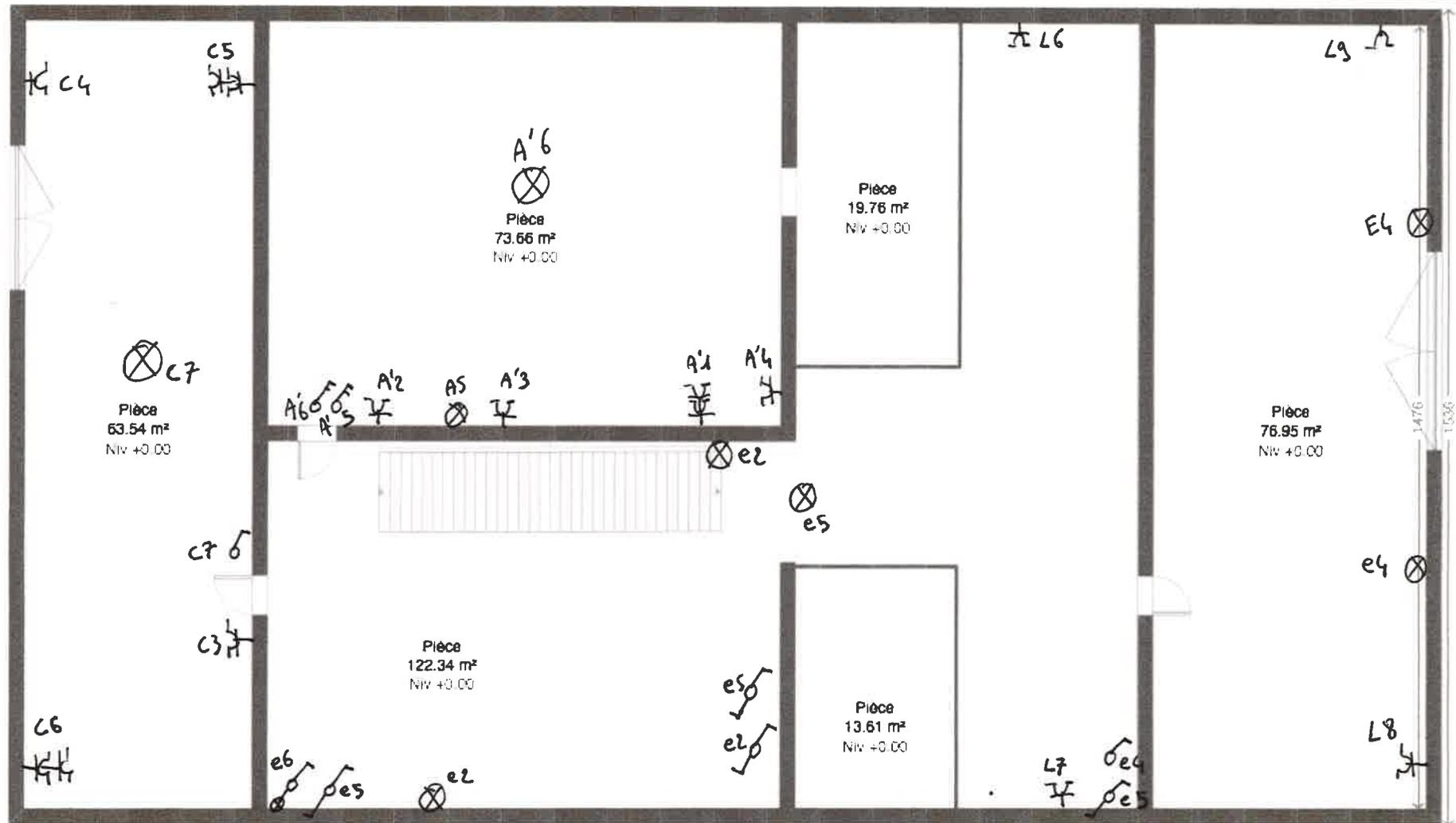


RDC Schema de position 1/4

27 Rue des Thermes

2540





24 OCT 2018

	1 ^{er} Etage	Schéma de Position	2 / 4	
	27 rue des Thermes		1/1	
	7540 Hain		22/10/2018	



Cave

C1
K15

C1 D2
Ψ Ψ



24 OCT 2018

Cave

Shéma de Position 3/4

27 rue des Thèmes
7540 Kain

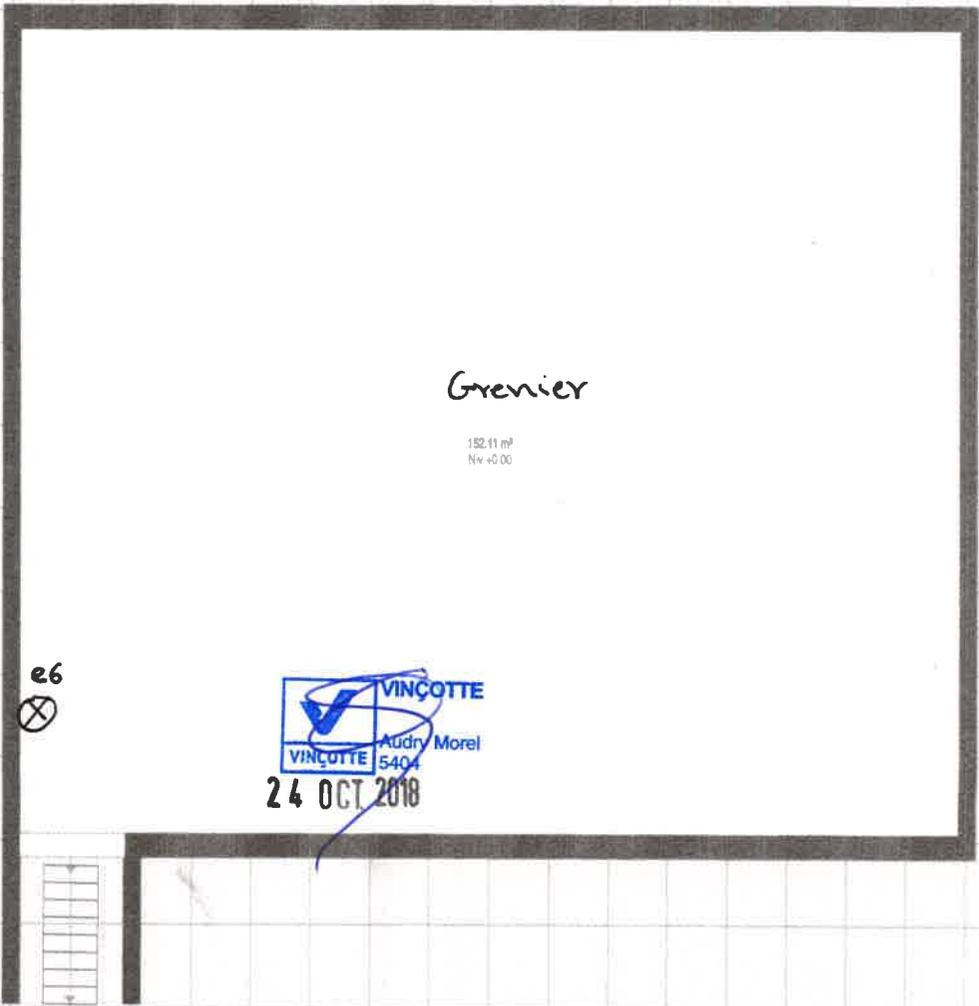
2x240 V

+0.00 RDC

+ ajouter



0.00 m²



Grenier

152.11 m²
Nv +0.00

e6
⊗

VINCOTTE
Audry Morel
5404
24 OCT 2018

Grenier deuxieme etage

Schema de Position 4/4

2x240V

27 rue de Thermes

7540 Main

Page 4